

2018-10-167

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE L'ISLET
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH-DES-AULNAIES**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, tenue le **2 octobre 2018**, à 19 h 30 à la salle communautaire, située au 1038 route de la Seigneurie, à Saint-Roch-des-Aulnaies.

Sont présents à cette séance:

Siège #1 - Madame Évelyne Castonguay
Siège #2 - Gérald Bérard
Siège #3 - Madame Diane Renaud
Siège #4 - Monsieur Maxime Castonguay
Siège #6 - Claude Hudon

Sont absents à cette séance:

Siège #5 - Poste vacant

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur André Simard.

Madame Cécile Morin, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Maxime Castonguay et résolu à l'unanimité de déclarer cette séance ouverte.

Adopté à l'unanimité.

2018-10-168

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du contenu de l'ordre du jour et que la lecture en a été faite;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Maxime Castonguay et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 - Séance ordinaire du 4 septembre 2018
- 4 - LÉGISLATION
- 5 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE
 - 5.1 - Approbation des comptes payés au cours de septembre 2018
 - 5.2 - Approbation des comptes d'octobre 2018

- 5.3 - Dépôt du rapport sur l'état des revenus et dépenses au 30 septembre 2018
- 5.4 - Acceptation du dépôt du sommaire du rôle d'évaluation pour 2019
- 6 - CORRESPONDANCE
 - 6.1 - Concert-bénéfice 2018 de la Fondation André-Côté
- 7 - DOSSIER DE LA MRC ET DE LA MUNICIPALITÉ
 - 7.1 - Point d'information - Monsieur André Simard
- 8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ INCENDIE
 - 8.1 - Point d'information - Monsieur Claude Hudon
 - 8.2 - Demande d'autorisation pour feux d'artifices - Seigneurie des aulnaies
- 9 - RÉSEAU ROUTIER
 - 9.1 - Point d'information - Monsieur Claude Hudon
 - 9.2 - Acceptation des travaux de voirie - Réseau routier municipal
 - 9.3 - Acceptation du rapport d'entretien de la Route verte pour 2018
- 10 - EMBELLISSEMENT, HYGIÈNE DU MILIEU ET COLLECTIVITÉ
 - 10.1 - Point d'information - Madame Évelyne Castonguay
- 11 - FAMILLE, LOISIRS ET BIBLIOTHÈQUE
 - 11.1 - Point d'information - Monsieur Maxime Castonguay
 - 11.2 - Acceptation du budget révisé de l'Office municipal d'habitation en date du 23 juillet 2018
- 12 - CULTURE, PATRIMOINE, TOURISME ET SEIGNEURIE
 - 12.1 - Point d'information - Madame Diane Renaud
 - 12.2 - Participation financière au projet de réfection de la roue à godets de la Seigneurie des Aulnaies
- 13 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
 - 13.1 - Point d'information - Monsieur Gérald Bérard
 - 13.2 - Désignation d'une personne autorisée - Projet Blés et farines - FDT
 - 13.3 - Demande d'autorisation - Projet Sentier du littoral
 - 13.4 - Permis de rénovation - Monsieur Stève Dionne
- 14 - PÉRIODE DE QUESTIONS
 - 14.1 - Dépôt d'une pétition des résidents de la rue de l'Anse St-Pierre
- 15 - VARIA
- 16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2018-10-169

3.1 - Séance ordinaire du 4 septembre 2018

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 4 septembre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Évelyne Castonguay et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 septembre 2018, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adopté à l'unanimité.

4 - LÉGISLATION

5 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

2018-10-170

5.1 - Approbation des comptes payés au cours de septembre 2018

Il est proposé par madame Diane Renaud et résolu à l'unanimité d'approuver les comptes qui ont été payés au cours de septembre 2018 pour un montant de 20 873,44 \$.

Adopté à l'unanimité.

2018-10-171

5.2 - Approbation des comptes d'octobre 2018

Il est proposé par monsieur Claude Hudon et résolu à l'unanimité d'approuver la liste des comptes à payer préparée et déposée par la trésorière pour le mois d'octobre 2018 pour un montant de 133 385,30 \$.

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des comptes ci-haut mentionnés.

Adopté à l'unanimité.

5.3 - Dépôt du rapport sur l'état des revenus et dépenses au 30 septembre 2018

La directrice générale dépose au Conseil municipal le rapport sur l'état des revenus et dépenses au 30 septembre 2018.

2018-10-172

5.4 - Acceptation du dépôt du sommaire du rôle d'évaluation pour 2019

Il est proposé par monsieur Maxime Castonguay et résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt du sommaire du rôle d'évaluation pour l'année 2019, tel que déposé par la MRC de L'Islet en date du 5 septembre 2018. L'évaluation totale figurant sur ledit rôle est de 125 728 700 \$.

Adopté à l'unanimité.

6 - CORRESPONDANCE

2018-10-173

6.1 - Concert-bénéfice 2018 de la Fondation André-Côté

Il est proposé par monsieur Gérald Bérard et résolu à l'unanimité de défrayer le coût de deux (2) billets pour le concert-bénéfice de la Fondation André-Côté qui se tiendra à la Cathédrale de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, samedi le 20 octobre prochain, au coût de 30 \$ l'unité.

Adopté à l'unanimité.

7 - DOSSIER DE LA MRC ET DE LA MUNICIPALITÉ

7.1 - Point d'information - Monsieur André Simard

Le maire, monsieur André Simard, fait un compte-rendu du congrès de la Fédération québécoise des municipalités tenu à Montréal les 20, 21 et 22 septembre dernier et informe la population :

- que suite à l'abolition du CLD, la MRC de L'Islet a procédé au lancement d'un département de développement économique;
- que la deuxième phase de la vision d'avenir s'est déroulée le 23 mai dernier;

- que le Ministère de l'Environnement a autorisé l'enfouissement d'asphalte contenant de l'amiante à la sortie 430 de l'autoroute 20 et que le Ministère des Transports procédera au réaménagement du site lorsque les travaux seront complétés;
- des résultats de la rencontre avec la MRC de Kamouraska concernant le schéma de couverture de risques en sécurité incendie.

8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ INCENDIE

8.1 - Point d'information - Monsieur Claude Hudon

Monsieur Hudon fait un compte-rendu de la dernière réunion du Comité de sécurité incendie tenue en septembre.

2018-10-174

8.2 - Demande d'autorisation pour feux d'artifices - Seigneurie des aulnaies

ATTENDU QUE la Seigneurie des Aulnaies désire faire usage de feux d'artifices lors d'une activité qui se tiendra dans la soirée du 20 octobre prochain;

ATTENDU QU'en vertu du règlement portant sur les nuisances, il est interdit de faire des feux d'artifices sans l'autorisation du Conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Maxime Castonguay et résolu à l'unanimité :

- d'autoriser la Seigneurie des Aulnaies à faire usage de feux d'artifices lors d'une activité qui se tiendra le 20 octobre prochain;
- de préciser au directeur général de la Seigneurie des Aulnaies que cette autorisation est valide en autant que les conditions climatiques le permettent et qu'aucun avis défavorable n'est émis de la part du Service de sécurité incendie ou de la SOPFEU.

Adopté à l'unanimité.

9 - RÉSEAU ROUTIER

9.1 - Point d'information - Monsieur Claude Hudon

Monsieur Hudon mentionne que les travaux de pavage dans le 2e rang et le chemin des Berges sont maintenant terminés.

2018-10-175

9.2 - Acceptation des travaux de voirie - Réseau routier municipal

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies a effectué des travaux de voirie dans le cadre du Programme d'amélioration du réseau routier municipal pour un montant de 37 653,72 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Claude Hudon et résolu à l'unanimité :

- d'approuver les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins municipaux pour un montant subventionné de 10 000 \$ conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité et de l'Électrification des transports;
- que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la route du Moulin, le chemin du Vieux Fronteau, le 2e rang, le chemin Drapeau et le chemin des Anses dont la gestion incombe à la Municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Adopté à l'unanimité.

2018-10-176

9.3 - Acceptation du rapport d'entretien de la Route verte pour 2018

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies est admissible au Programme d'aide financière à l'entretien de la Route verte;

ATTENDU QUE pour répondre aux exigences du ministère des Transports, la Municipalité doit déposer un rapport détaillé des travaux d'entretien effectués au cours de 2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Évelyne Castonguay et résolu à l'unanimité d'accepter et de présenter au Ministère, le rapport des travaux d'entretien de la Route verte pour l'année 2018, au montant de 9 300,05 \$.

Adopté à l'unanimité.

10 - EMBALLISSEMENT, HYGIÈNE DU MILIEU ET COLLECTIVITÉ

10.1 - Point d'information - Madame Évelyne Castonguay

Madame Castonguay fera appel à un Comité dont le mandat sera l'étude des matières résiduelles et la protection de l'environnement.

11 - FAMILLE, LOISIRS ET BIBLIOTHÈQUE

11.1 - Point d'information - Monsieur Maxime Castonguay

Monsieur Castonguay informe la population qu'une rencontre avec les membres du Réseau Biblio est prévue pour le 5 octobre prochain et qu'un appel sera lancé pour le recrutement de bénévoles.

2018-10-177

11.2 - Acceptation du budget révisé de l'Office municipal d'habitation en date du 23 juillet 2018

Il est proposé par madame Diane Renaud et résolu à l'unanimité d'accepter le budget révisé de l'Office municipal d'habitation, en date du 8 septembre 2018, lequel se détaille comme suit :

Revenus	48 091 \$
Dépenses	68 499 \$
Déficit	20 408 \$
Contribution de la SHQ	18 367 \$
Contribution municipale	2 041 \$
Remplacement, amélioration et modernisation - Capitalisable	
Total RAM approuvé au PPI	4 200 \$

Adopté à l'unanimité.

12 - CULTURE, PATRIMOINE, TOURISME ET SEIGNEURIE

12.1 - Point d'information - Madame Diane Renaud

Madame Renaud mentionne qu'un comité travaille présentement à la préparation des festivités pour le 50e anniversaire de fondation de la Corporation touristique de la Seigneurie des Aulnaies.

2018-10-178

12.2 - Participation financière au projet de réfection de la roue à godets de la Seigneurie des Aulnaies

ATTENDU QUE la Corporation touristique de la Seigneurie des Aulnaies a présenté, au nom de la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, une demande d'aide financière auprès de Patrimoine Canadien et du Ministère de la Culture et des Communications du Québec pour la réfection complète de la roue à godets du moulin banal des Aulnaies;

ATTENDU QUE le projet de réfection de la roue à godets est financé à la hauteur de 40 % des coûts admissibles par Patrimoine Canadien, 50 % par le Ministère de la Culture et des Communications du Québec et 10 % par le milieu;

ATTENDU QUE par la résolution numéro 2018-05-100 la Municipalité s'est engagée à participer financièrement à la réfection de la roue à godets du Moulin banal de la Seigneurie des Aulnaies pour un montant maximal de 15 000 \$;

ATTENDU QUE le Ministère a demandé une réévaluation des coûts du projet et que la Municipalité doit revoir sa participation financière;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Diane Renaud et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies s'engage à participer financièrement à la réfection de la roue à godets du Moulin banal de la Seigneurie des Aulnaies pour un montant représentant jusqu'à 10 % du montage financier provenant du milieu soit un montant maximal de 31 000 \$.

Adopté à l'unanimité.

13 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

13.1 - Point d'information - Monsieur Gérald Bérard

Monsieur Bérard mentionne que le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) offrira à la population, à compter d'octobre, une chronique mensuelle dans le journal le Jaseur.

2018-10-179

13.2 - Désignation d'une personne autorisée - Projet Blés et farines - FDT

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies en collaboration avec la Corporation touristique de la Seigneurie des Aulnaies désirent déposer une demande d'aide financière au Fonds de développement des territoires pour le projet de Blés et farines;

ATTENDU QUE la Municipalité doit désigner une personne autorisée à agir au nom de la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Gérald Bérard et résolu à l'unanimité de mandater la directrice générale, madame Cécile Morin, pour agir pour et au nom de la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies dans le projet de Blés et farines.

Adopté à l'unanimité.

2018-10-180

13.3 - Demande d'autorisation - Projet Sentier du littoral

Il est proposé par monsieur Gérald Bérard et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale à signer toute demande de certificat d'autorisation ou d'autorisation au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques en vertu de la

Loi sur la qualité de l'environnement et au ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs en vertu de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune et à signer tous les documents exigés en vertu de l'article 115.8 de la Loi sur la qualité de l'environnement.

Adopté à l'unanimité.

2018-10-181

13.4 - Permis de rénovation - Monsieur Stève Dionne

ATTENDU QUE monsieur Stève Dionne, résidant au 998 route de la Seigneurie, a formulé une demande de permis de rénovation pour restaurer la porte de cave ainsi que le remplacement du bardeau d'asphalte noir sur le versant sud du toit de la maison et de l'annexe située à l'est de la maison;

ATTENDU QUE selon les règlements d'urbanisme en vigueur, le Comité consultatif d'urbanisme doit étudier la demande et faire ses recommandations au Conseil municipal;

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme a étudié le dossier et que les rénovations proposées respectent le style de la maison et les objectifs du PIIA;

ATTENDU QUE le CCU recommande au Conseil municipal d'émettre le permis de rénovation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Évelyne Castonguay et résolu à l'unanimité d'accorder un permis de rénovation à monsieur Stève Dionne pour effectuer les travaux mentionnés dans la demande de permis.

Adopté à l'unanimité.

14 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres du Conseil municipal répondent aux questions du public.

14.1 - Dépôt d'une pétition des résidents de la rue de l'Anse St-Pierre

Madame Nathalie Hivon dépose au Conseil municipal une pétition, signée par les résidents de la rue de l'Anse St-Pierre, demandant à la Municipalité et à la MRC de L'Islet de s'assurer du maintien et du respect du zonage résidentiel du lot 6 040 501 afin de préserver la qualité de vie et la valeur des propriétés des citoyens concernés.

15 - VARIA

Aucun sujet ajouté à l'ordre du jour.

2018-10-182

16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

ATTENDU QUE tous les items à l'ordre du jour ont été discutés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Claude Hudon et résolu à l'unanimité que cette séance ordinaire soit levée à 9 h 10.

Adopté à l'unanimité.

André Simard, maire

Cécile Morin, dir. gén. & sec. trés.